

Incipits : corpus

1. Depuis quelques années, le thème de l'audiovisuel public semble curieusement avoir disparu de la littérature scientifique, qui en avait pourtant fait ses choux gras du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990.

Séverine de Proost, aspirante FNRS, « Pour une vision non fataliste de la crise du service public télévisuel en Belgique francophone », in *Quaderni*, n°52, 2003, pp. 5-20

2. La langue française a de redoutables ressources. Ainsi, longtemps, le massacre du 8 mai 1945 et des semaines qui ont suivi ont-ils été qualifiés d' « événements du Constantinois ».

Alain Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945), in *Vingtième siècle*, avril-juin 2007, n°94, pp. 217-230.

3. L'idée selon laquelle l'essor de la musique enregistrée (sur disque, à la radio ou sur les bandes originales de film) était synonyme de déclin pour la musique jouée en public (dans les salles de concert, dans les music-halls, ou dans les salons privés) a longtemps été un lieu commun pour les universitaires. Pendant ces cinquante dernières années ou presque, le secteur de la musique *live* du Royaume-Uni, par exemple, a été décrit comme un secteur en déclin.

Simon Frith, « La musique live, ça compte... » in *Réseaux*, 2007, vol. 25, n°141-142, pp. 181-201.

4. Existe-t-il, dans les sciences sociales, un langage théorique qui permette de parler plus scientifiquement que d'autres des actions qui s'enchaînent et se répondent dans une société ?

Jean-Claude Passeron, « Acteur, agent, actant : personnages en quête d'un scénario introuvable », in *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIX, 2001, n°121, pp. 15-30

5. C'est depuis l'archipel français de St-Pierre-et-Miquelon, à quelques encablures de Terre-Neuve, qu'en septembre 2005 le ministre français d'Outre-mer François Barouin lance une polémique, en remettant en cause le droit du sol dans « certaines collectivités d'outre-mer » (réf) y compris dans les départements d'outre-mer. Est-ce une simple coïncidence que cette proposition, à la fois impraticable et du reste inconstitutionnelle (comment imaginer une loi différente pour les Antilles, la Guyane ou la Réunion, et la France métropolitaine en matière de citoyenneté), soit partie de Saint-Pierre, alors qu'elle était apparemment censée toucher principalement Mayotte ?

Eric Jennings, « Colons, colonisés ou émigrés ? Enjeux identitaires de l'émigration depuis Saint-Pierre-et-Miquelon, 1903-1939 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct-déc. 2007, n°54-4, pp. 117-141.

6. Le présent papier renvoie à une problématique en termes de croissance endogène mais située à un niveau méso-économique (réf.), avec un fort ancrage théorique dans des travaux d'économie territoriale et d'économie industrielle. Il a pour objet de mettre en lumière la relation de causalité

qui existe entre une configuration spatiale favorable et l'émergence de nouvelles structures productives via un processus dynamique d'accumulation des externalités territoriales.

Améziène Ferguène & Hatem Trimeche, « potentiel scientifique, externalités territoriales et développement des biotechnologies : analyse à partir du cas de Rhône-Alpes », in *Géographie, Economie, Société*, vol.7, n°4, oct-déc 2005, pp. 405-426.

7. Le discours savant sur la beauté humaine se présente aujourd'hui sous deux formes, l'une culturaliste et l'autre que l'on pourrait dire naturaliste. Mon propos dans cet article est, d'abord, de montrer que ces deux discours, chacun à sa manière, esquivent une question anthropologique fondamentale, celle que pose le lien entre désir et beauté ; ensuite et surtout, de faire quelques propositions concernant ce lien.

François Flahault, « La beauté, la convoitise et la peau », in *Communications*, vol 60, 1995, 13-28.

8. Le problème de la connaissance est qu'il s'agit d'une attitude *factive*. On ne peut pas dire de quelqu'un qu'il sait quelque chose, à moins que le corrélat de l'attitude (c'est-à-dire le contenu) ne soit le cas. Et il se trouve qu'on croit parfois savoir, qu'on se trompe sur le fait qu'on sait quelque chose. De ce genre de possibilités, le sceptique tire la conclusion que l'on ne peut jamais dire « je sais » de manière sensée.

Christophe Alsaleh, « Quand est-il valide de dire "je sais" ? », in *Revue de métaphysique et de morale*, juillet-sept. 2006, n°3, 375-384.

9. « Je suis réellement monadologue » (réf.). Avec ces mots Husserl s'adresse à Mahnke en 1917. Mots surprenants : comment peut se concilier la phénoménologie avec le rationalisme et la métaphysique libniziens ? Et pourtant, aux yeux de Husserl la théorie des monades de Leibniz représente <une des plus grandes anticipations de l'histoire> (réf.).

Marco Vegrani, « La lecture husserlienne de Leibniz et l'idée de "monadologie" », in *Les études philosophiques*, n°4, 2004, 535-552

10. La conception classique de la compréhension d'une phrase propose le scénario suivant : nous disposons, pour chaque entrée lexicale, de différentes significations, qui sont mises en réseau avec d'autres significations.

Pierre Livet, « Conversation et révision », in *Langage et société*, n°119, mars 2007, 43-62.

11. Si l'Europe demeure la région où la consommation d'alcool est la plus élevée au monde, les données statistiques ont récemment montré que cette dernière diminue sensiblement depuis quelques années, et notamment dans des pays producteurs comme la France. Cette transformation se lit en particulier dans les chiffres de consommation du vin, qui ne cessent de diminuer.

Thierry Rosso, « Manières de boire, L'apprentissage de la dégustation dans les « bars à vin », in *Socio-Anthropologie*, n°15, 2004

12. La proximité, en journalisme, est érigée en loi. Parfois formalisée dans des guides du journalisme, mais plus souvent transmise et véhiculée de façon informelle au sein des rédactions, la loi de

proximité conditionne des choix éditoriaux et des pratiques de terrain ; « la loi du mort-kilomètre » en est un exemple galvaudé.

Roselyne Ringoot et Yves Rochard, « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », in *Mots*, n°77, mars 2005

13. Nerval a-t-il eu raison de se rendre en Egypte ? La question paraît saugrenue, mais c'est l'auteur qui invite à la poser.

Michel Brix, « Nerval et le rêve égyptien » in *Romantisme*, 2003, vol. 33, n°120, 37-46

14. Dans la version électronique du *Nouveau Petit Robert* datée de 2001, il n'y a que trois mots construits avec une forme *-ade* qui soient donnés comme attestés pour la première fois après-guerre : *ratonnade* vers 1955, *tamponnade* en 1968, et *universiade* en 1957. Or, en utilisant d'autres sources que des sources dictionnairiques et en se limitant aux années 1980-2002, on trouve attestées pour la première fois 195 créations lexicales en *-ade*, 85 dans les années 80, 86 dans les années 1990, et 24 depuis 2000 [...]

Sophie Aliquot-Suengas, « La productivité actuelle de la forme constructionnelle *-ade* », in *Langue française*, 2003, n°140, 38-55

15. Dans cet article, notre projet est de caractériser l'approche d'élèves de cycle III (CM1), en première lecture et dans le cadre scolaire, d'un album qui fait partie de la liste des ouvrages recommandés dans les documents d'application des programmes (Littérature cycle des approfondissements) parus en 2002 : *Histoire à quatre voix* d'Anthony Browne, ouvrage bien connu des enseignants de l'école primaire (réf).

Anne Leclaire-Halté, « Lecture formelle ou participative ? », in *Lidil*, 2006, 33, 117-134.

16. La place des villes dans l'historiographie de l'Afrique ancienne n'est pas claire, du moins au sud du Sahara. En effet, le modèle urbain, selon les définitions classiques des géographes, semble rare et périphérique, lié à des contacts extérieurs marginaux : cités et capitales de la vallée du Niger, comptoirs du golfe de Guinée ou d'Angola, cités swahili.

Jean-Pierre Chrétien, « Les capitales royales de l'Afrique des Grands Lacs peuvent-elles être considérées comme des villes ? », in *Les études africanistes*, 2004, 74 1-2.

17. « En dépit des apparences, il n'est plus possible aujourd'hui de méconnaître la superposition des normes nationales, régionales et mondiales, ni la surabondance d'institutions et de juges, nationaux et internationaux, à compétence élargie. Ces réalités nouvelles font évoluer le droit vers des systèmes interactifs, complexes et fortement instables. Plus que d'une défaite du droit, c'est d'une mutation qu'il s'agit, dans la conception même de l'ordre juridique » (Delmas-Marty M., *Les Forces imaginantes du droit : Le relatif et l'universel*, Paris, Le Seuil, 2004, p.7)

Ce phénomène de transformation de l'ordre juridique au niveau international constitue aujourd'hui l'une des dynamiques saillantes qui traversent le droit en tant qu'objet de recherche.

Antoine Mégie, « Généalogie du champ de la coopération judiciaire européenne », in *Cultures et Conflits*, n°62, 2006

18. Dans les textes géographiques comme sur les cartes du Moyen Âge, les îles peuvent être un lieu du prodige. Ce lien entre îles et merveilles a retenu depuis longtemps l'attention des historiens et des spécialistes de la littérature médiévale.

Nathalie Bouloux, « Les îles dans les descriptions géographiques et les cartes du Moyen Âge », *Médiévales*, n° 47, Paris, PUV, automne 2004, p. 47-62.

19. Épisode parmi les plus étudiés de l'histoire contemporaine en raison de la fascination qu'il exerce, le premier Empire se caractérise par un curieux paradoxe. Les aspects militaires de l'épopée impériale ont fait l'objet de très nombreuses publications. Cependant, la majeure partie des travaux qui traitent des guerres napoléoniennes s'intéresse avant tout aux opérations menées par l'Empereur en personne.

Nicolas Cadet, « Anatomie d'une « petite guerre », la campagne de Calabre de 1806-1807 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2005-30, *Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle*, [En ligne]

20. On a coutume de se représenter Heidegger comme le penseur qui a cherché dans la poésie un refuge pour y développer un mode de pensée non métaphysique et qui s'est éloigné de ce dialogue avec les sciences qui a été, depuis les débuts de la philosophie moderne, la tâche à laquelle les plus grands philosophes se sont constamment voués. Mais cette image, ou plutôt cette caricature, demande à être fortement corrigée, surtout en ce qui concerne le « premier » Heidegger, pour lequel la philosophie se définissait elle-même encore comme une science tout à fait particulière, celle de l'être.

Françoise Dastur, « Le concept de science chez Heidegger avant le "tournant" des années trente », *Noesis*, N°9, Heidegger et les sciences, 2006, [En ligne], mis en ligne le 10 juillet 2007.

21. Depuis Lewis H. Morgan, un discours spécifique s'est construit progressivement autour du double thème de l'organisation de la famille et de l'appellation des parents entre eux. Cette véritable sous-discipline au sein de l'anthropologie prétend à la maturité et ce principalement à partir de la découverte de la loi générale de l'alliance matrimoniale due à Claude Lévi-Strauss. On sait que celle-ci rendrait compte à la fois de l'inceste, de la fondation du lien social et des innombrables formes concrètes que prend le mariage dans l'immense diversité des sociétés humaines et au-delà de la multitude des organisations sociales. Cela étant, la parenté en tant que telle n'a jamais fait l'objet d'une réflexion épistémologique approfondie. Du coup, la production contemporaine entretient l'idée selon laquelle, grâce précisément aux *Structures élémentaires de la parenté*, ce que l'on pourrait appeler la raison parentaire se serait définitivement détachée de ses présupposés de type naturaliste ou biologique encore présents¹ à des stades antérieurs de son développement. L'itinéraire épistémologique que nous proposons d'esquisser ici montre qu'il n'en est peut-être rien et qu'à l'inverse, en dépit des apparences et des déclarations d'intention, la raison parentaire n'a cessé de reposer, à quelques remarquables exceptions près, sur le même argument caché, à savoir celui d'un primat de la consanguinité.

Emmanuel Desveaux, « La consanguinité. Horizon indépassable de la raison parentaire ? », in *L'Homme*, 164, Histoire, littérature et ethnologie, 2002

22. La multiplication des paroisses, partout attestée dans l'Occident médiéval, constitue l'une des transformations majeures de l'espace urbain entre le x^e et le xiii^e siècle. Elle s'insère dans un processus plus vaste encore, celui de la sécularisation du paysage urbain. À Tours, ce processus s'est traduit par le rejet des communautés monastiques qui ont été, soit sécularisées et leurs lieux de culte alors transformés en églises paroissiales, soit concrètement exclues de la ville et rejetées en périphérie. Nous nous intéresserons ici à la première modalité de cette sécularisation du paysage tourangeau.

Hélène Noizet, «De l'église au territoire : les paroisses à Tours (XI^e-XIII^e siècles)», *Médiévales*, 49 (2005).

23. L'appropriation d'une langue étrangère en contexte scolaire est souvent associée à un enseignement formel explicite, plus particulièrement même à une instruction grammaticale explicite centrée sur la forme. Pourtant, les opinions, autant parmi les didacticiens en langue étrangère que parmi les chercheurs en acquisition langagière, divergent largement

(a) sur l'objectif précis d'un tel enseignement grammatical centré sur la forme ainsi que sur les divers types à distinguer ;

(b) sur son efficacité et les conditions qui déterminent sa réussite ;

(c) quant à la nature exacte de son impact sur l'apprentissage, la connaissance et l'emploi d'une langue.

Liesbeth Hendrix, Alex Housen et Michel Pierrard, «Mode d'implémentation de l'instruction grammaticale explicite et appropriation de langues étrangères», in *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* [En ligne], L'Acquisition en classe de langue.

24. Le point de départ de notre réflexion pourrait se ramener à cette question : les mathématiques et la phonologie présentent-elles, dans leur développement séparé, une compatibilité de leurs méthodes qui pourrait s'avérer, à terme, aussi heuristique que l'ont été, depuis plusieurs siècles les mathématiques pour la physique, par exemple ? Peut-on imaginer une révision des concepts de la phonologie par un emprunt aux mathématiques de nouvelles formes d'écriture et de traitements ?

Gabriel Bergounioux, Maïtine Bergounioux, Noël Nguyen et Sophie Wauquier, « Quel programme de recherche en mathématique et phonologie ? », *Mathématiques et sciences humaines*, n° 180, hiver 2007, spécial Mathématiques et phonologie, [En ligne],

25. Nous examinerons la mise en scène journalistique du rapport profane à la sphère traditionnellement lointaine du politique, mise en scène construite par l'intermédiaire d'un genre: les « Carnets de campagne », publiés très régulièrement en dernière page du *Monde* lors des campagnes présidentielle et législative de 2002, au rythme à peu près respecté de cinq parutions hebdomadaires, du 19 mars au 2 juin (soit soixante-quatre Carnets).

Christiane Restier-Melleray, « Mise en proximité et politique. Les « Carnets de campagne » du *Monde* (19 mars - 2 juin 2002) », *Mots. Les langages du politique*, Proximité, 2005, [en ligne]

26. La notion de représentation sociale (symbolisée désormais par le sigle RS) se retrouve aujourd'hui dans toutes les sciences humaines, y compris en linguistique. Il s'en suit une multiplication inévitable des définitions et des objets épistémologiques. Le terme de représentation est ainsi devenu fortement polysémique. La linguistique est concernée par cette évolution, en particulier à travers les notions de « discours » et d' « interaction verbale ». Nous nous proposons dans cet article de rappeler ou de montrer comment la linguistique peut contribuer de manière originale à mieux comprendre la nature et le rôle des RS.

Bernard Py, « Pour une approche linguistique des représentations sociales », in *Langages*, n°154, 2004, p. 6-19

27. « Relire » Ardant du Picq, vraiment ? Lorsque l'on songe à la célébrité de l'auteur d'*Études sur le combat*¹ en France et dans le monde anglo-saxon, ainsi qu'aux éditions successives d'un livre dont la pertinence reste reconnue 135 ans après la mort de son auteur², il peut paraître déraisonnable de proposer un tel sujet. Il nous a semblé pourtant qu'à toujours vouloir tirer ce « classique » de la littérature militaire française du côté de la lucidité prospective, voire de l'actualité immédiate du phénomène guerrier, on oublie trop souvent de faire d'Ardant du Picq une lecture tout simplement *historicisée*.

Stéphane Audoin-Rouzeau, «Vers une anthropologie historique de la violence de combat au XIX^e siècle : relire Ardant du Picq ?», *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2005-30, *Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle*, [En ligne],

28. L'histoire du crédit en France, au XIX^e siècle, est à l'origine d'une très riche historiographie. Les historiens ont d'abord étudié l'évolution des institutions qui ont pris en charge l'organisation de l'offre de capitaux de prêt : notaires et institutions financières, « vieille banque et nouvelle banque » (David Landes), banques privées et banques parapubliques. Parallèlement, ils ont tenté de mesurer l'efficacité des intermédiaires financiers, en prenant en compte à la fois leur rôle auprès des firmes nationales et leur position internationale. Ils ont enfin abordé l'histoire des banques comme entreprises, c'est-à-dire comme acteurs ayant à gérer des facteurs de production et des comptes d'exploitation.

Michel Lescure, «Pour une histoire sociale du crédit. L'exemple du logement en Europe au XIX^e siècle», *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2001-23, *Nouvelles approches en histoire économique*, [En ligne]

29. Lorsque le tsar Ivan IV le Terrible envoie le 6 septembre 1580 son émissaire Istoma Sevrigin à Rome pour demander au pape Grégoire XIII de servir de médiateur dans son conflit avec le roi de Pologne-Lituanie Étienne Bathory, il ne se doute pas que cette initiative inaugure une longue série de contacts entre son pays et l'Ordre des jésuites nouvellement créé par Ignace de Loyola. La demande de médiation d'Ivan IV est en effet à l'origine de la mission diplomatique du père Antonio Possevino, qui a eu un impact important sur la connaissance de la Russie moscovite en Occident à la fin du XVI^e siècle, comme je m'efforcerai de le montrer dans le présent article. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de replacer cette mission dans son contexte historique.

Stéphane Mund, « La mission diplomatique du père Antonio Possevino (S.J.) chez Ivan le Terrible en 1581-1582 et les premiers écrits jésuites sur la Russie moscovite à la fin du XVI^e siècle », in *Cahiers du monde russe*, 45/3-4

30. « La République ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte ». Tel est un des principes posés par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 (article 2). On considère souvent que la loi de séparation est l'expression majeure de l'État laïc et la source de l'exception française en Europe. Pourtant elle n'est qu'un des aspects d'une laïcité dont le champ est beaucoup plus vaste, du Code civil dont nous venons de commémorer le bicentenaire, à l'école publique, et à la neutralisation des prétoires, des établissements publics et des cimetières.

Alain Boyer, « Comment l'État laïque connaît-il les religions ? », *Archives de sciences sociales des religions*, 129 (2005) La République ne reconnaît aucun culte, [En ligne]

31. Pour répondre à la question : dans quelle mesure et pour quelle raison les échanges commerciaux ont-ils pu constituer un objet philosophique pour Fichte, il pourrait paraître licite, en un premier temps, d'invoquer l'exigence systématique et intrinsèquement globalisante si caractéristique de l'idéalisme allemand. En effet, les grandes synthèses de cette période semblent bien incarner l'acmé de la prétention à couvrir la totalité des champs du savoir ainsi qu'à statuer sur l'ensemble des dimensions du réel.

Isabelle Thomas-Fogiel, « Sens et statut de la théorie des échanges commerciaux dans le système de Fichte », *Astérixion*, Numéro 5, juillet 2007,

32. L'appréhension d'un espace ne peut faire l'économie de la dimension temporelle. Ainsi la ville se vit le jour. Mais la nuit participe aussi de la construction de l'espace urbain et de la citoyenneté. Cette dernière incite à analyser non la forme de la ville mais sa substance, ce qui fait lien entre les hommes et leur espace de vie, ici l'espace urbain.

Marie Morelle et Catherine Fournet-Guérin, « Les nuits tananariviennes : citoyennetés et marginalités en construction », *Cybergeo*, Politique, Culture, Représentations, article 342, mis en ligne le 28 juin 2006, modifié le 22 juin 2007.

33. Une prophétie aztèque, annonciatrice de la Conquête, raconte l'étrange voyage dans l'au-delà d'une femme morte. Revenue bien vivante sur terre, elle alla annoncer à Montezuma II, le *tlatoani*³ de Mexico-Tenochtitlan, la fin prochaine de son empire sous les coups d'invasisseurs inconnus. Le récit de cet extraordinaire événement a été consigné par deux chroniqueurs espagnols : Bernardino de Sahagún et Juan de Torquemada. Cependant, les deux versions, que seules quelques décennies séparent, présentent de notables différences qui nous ont conduits à nous interroger, non seulement sur la façon dont se manifestent ces dissemblances mais aussi sur leurs raisons, en cherchant à reconstituer l'histoire de la formation de ces deux récits. Quelles étaient les motivations des rédacteurs et des informateurs ? Les différences entre les deux versions résultent-elles d'une action volontaire ou inconsciente du récitant ou du consignateur ? etc.

Nathalie Ragot, « Mémoire espagnole et mémoire indienne dans un présage aztèque », *Journal de la Société des Américanistes*, 2003, tome 89, n° 1, [En ligne]

34. L'herméneutique de Gadamer, comme chacun sait, cherche à interroger des expériences de vérité, celles inhérentes à l'art, aux sciences de l'esprit et au langage, qui échappent au contrôle de la méthode scientifique moderne. Or, pour la modernité issue de Descartes, le primat de la méthode est inséparable du primat de la conscience de soi qui est le fondement ferme et inébranlable conférant l'absolue certitude sur laquelle peut s'édifier le savoir.

Guy Deniau. «La question du « sujet » dans l'herméneutique gadamérienne.». *Methodos*, 5 (2005), La subjectivité.

35. En ville, les grands projets d'aménagement routier mobilisent de très nombreux acteurs de politiques publiques, qu'ils soient publics ou privés, issus d'un échelon local ou national¹. En ce sens, ils permettent d'en illustrer les jeux d'acteurs à des moments particuliers, tout en montrant les relations de pouvoir entre le centre et la périphérie. Choisir comme politiques publiques la conception et la réalisation des grands programmes d'aménagement routier peut permettre alors de comprendre les évolutions du système de décision local et le poids de certaines institutions ou acteurs. Les projets seraient alors convoqués comme révélateur des contextes locaux d'action publique. Dans cette perspective, nous voudrions dépasser certaines visions stato-centrées, qui envisagent la construction des grandes infrastructures routières sous l'angle d'un État central équipant et modernisant la France principalement à partir de Paris (Marquis, 1998 ; Thoenig, 1987).

Sébastien Gardon, « Pouvoirs urbains et ingénieurs de l'État », *Métropoles*, 2, Varia

36. La notion de respect sous-entend, entre autres, considération et égards. On aurait pu, afin d'associer ce terme de « respect » à la discipline de l'histoire de l'art, s'intéresser ici au respect de la mémoire ou encore à la restauration des œuvres d'art. Cependant, c'est au respect de l'interprétation que nous allons nous attarder, en prenant en compte pour point de départ l'étymologie du mot « respect ».

Catherine Jordy, « Le respect de l'interprétation. », *Le Portique*, Numéro 11 - 2003, Le Respect, 2003, [En ligne]

37. Le choix d'un problème à résoudre, la manière de le poser et la délimitation des outils propres à permettre sa résolution dépendent de la théorie à laquelle on se réfère. La démarche que nous retenons se situe dans le cadre méthodologique initialement défini par Zellig Harris, dont les présupposés théoriques rejoignent ceux issus du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure ; elle consiste en l'observation et la découverte des propriétés syntaxiques, distributionnelles et sémantiques des constituants retenus pour objet d'étude à partir en particulier, du postulat selon lequel la langue étant pure convention et n'ayant aucun lien naturel avec le monde, elle ne peut être décrite par référence à ce que les mots ou les énoncés sont susceptibles de désigner.

Céline Vaguer, « Pourquoi sombre-t-on dans le malheur ? », *Lidil*, 32, Sémantique des noms et adjectifs d'émotion, 2005, [En ligne]

38. 1. Stéréotypes et stéréotypisation : quelques points de repère

Si le mot « stéréotype » est relativement ancien (Didot, 1798) et désigne un terme d'imprimerie dont le synonyme est « cliché », ce n'est qu'à partir de 1922 qu'on l'utilise dans les sciences sociales. C'est

alors que le journaliste Walter Lippman les définit comme des « images dans la tête », ayant dimension affective.

Pascal Morchain, « Valeurs et perception stéréotypée des groupes », *Cahiers de l'Urmis*, N°10-11, Discrimination : perspectives de la psychologie sociale et de la sociologie, 2006, [En ligne]

39. Le XIX^e siècle correspond à une période de profondes évolutions de la société. Parmi celles-ci, l'illettrisme est passé en France, d'après les travaux de Maggiolo (réf) fondés sur l'analyse du taux de non signatures au mariage, de plus de 63 % à moins de 30 %, tous sexes confondus, entre la période précédant la Révolution et celle précédant les lois de Jules Ferry sur l'enseignement.

Jean-Pierre Pélissier et Danièle Rébaudo, « Une approche de l'illettrisme en France », *Histoire et mesure*, XIX - N° 1/2 – Varia

40. Depuis les années 1970, le statut de l'eau a profondément évolué dans les pays en développement. Considérée comme un instrument d'aménagement du territoire à l'ère des grands barrages à buts multiples, l'eau est devenue, dans les politiques proposées par la Banque mondiale ou le *Global Water Partnership*, un bien économique qu'il faut valoriser et distribuer au mieux, en tenant compte des coûts et bénéfices induits par chaque aménagement.

David Blanchon, « La politique de l'eau en Afrique du Sud : le difficile équilibre entre développement durable et valorisation optimale de la ressource », *Développement durable et territoire*, Dossier 6 : Les territoires de l'eau, mis en ligne le 10 février 2006.